

Politique de développement social

Ville de L'Île-Perrot



Avril 2026



MOT DU MAIRE



Marc Deslauriers
Maire de L'Île-Perrot

L'Île-Perrot évolue rapidement. Chaque année, des nouveaux résidents s'y installent, la population se diversifie et les enjeux sociaux changent. Dans le contexte actuel, certaines réalités sont bien présentes : pression sur le logement, coût de la vie, défis de mobilité, accès inégal à l'information et aux ressources, etc. Ces enjeux peuvent toucher une famille, un aîné, un jeune, un nouvel arrivant, un proche, un voisin... et parfois nous-mêmes, à différentes étapes de la vie.

Comme municipalité de proximité, notre responsabilité est d'être à l'écoute et d'agir concrètement afin que chaque personne puisse se sentir chez elle et trouver sa place dans la communauté. Il est donc nécessaire de se doter d'une vision claire, inclusive et durable pour répondre aux besoins de toutes et tous. C'est dans cette perspective que la Ville de L'Île-Perrot est fière de vous présenter sa première Politique de développement social.

Après l'adoption de notre politique familiale et Municipalité amie des aînés, notre plan d'action en accessibilité universelle et notre plan de mobilité active, cette dernière vient compléter les actions visant à renforcer nos liens avec notre population et nos partenaires.

Je tiens à remercier sincèrement tous les citoyennes et citoyens, les organismes, les partenaires et les membres du personnel municipal ayant contribué à la mise en place de cette initiative. Ensemble, nous reflétons notre volonté collective de bâtir une communauté plus solidaire, inclusive et accessible.

J'invite la population à s'approprier cette politique : proche de notre réalité locale, elle guidera nos actions des prochaines années pour créer des conditions qui favorisent l'inclusion, l'équité, la solidarité et la participation citoyenne.

Bonne lecture,
Votre maire,
Marc Deslauriers

MISE EN CONTEXTE

La Ville de L'Île-Perrot reconnaît que la qualité de vie d'une communauté repose non seulement sur ses infrastructures et ses services municipaux, mais également sur la capacité de ses citoyens à vivre ensemble dans un environnement inclusif, solidaire et équitable.

Le développement social vise à améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la population, particulièrement celles des personnes ou des groupes en situation de vulnérabilité, tout en favorisant la participation citoyenne, la cohésion sociale et l'égalité des chances.

Dans un contexte de transformation démographique, d'évolution des réalités socioéconomiques et de diversification des besoins de la population, la Ville de L'Île-Perrot souhaite se doter d'une politique structurante permettant d'orienter ses actions et de renforcer la collaboration entre les différents acteurs du milieu.

Le territoire enregistre une croissance soutenue, avec une population estimée à près de **12 000 habitants**, ainsi qu'un vieillissement marqué, alors que les personnes âgées de 65 ans et plus ont connu une augmentation significative au cours des dernières années. Parallèlement, environ 18 % de la population est issue de l'immigration, ce qui contribue à une diversification culturelle et linguistique du milieu.

Cette évolution s'accompagne de défis concrets vécus par les citoyens et les organismes du territoire. L'accès au logement demeure un enjeu important, dans un contexte de hausse des

coûts et de disponibilité limitée, contribuant à des situations de précarité résidentielle et d'itinérance, souvent sous forme cachée. Certaines personnes et familles vivent également des réalités de précarité économique et d'insécurité alimentaire, accentuées par le coût de la vie.

Les consultations réalisées ont mis en lumière des enjeux d'isolement, particulièrement chez les aînés et les personnes à mobilité réduite, ainsi que des défis liés à la mobilité sur un territoire fortement dépendant de l'automobile, où près de 90 % des déplacements sont effectués en voiture. De plus, la méconnaissance des ressources disponibles et les barrières d'accès à l'information limitent parfois la capacité des citoyens à obtenir le soutien nécessaire.

Les organismes communautaires, quant à eux, font face à une augmentation des besoins, à des ressources limitées et à des défis liés au recrutement de bénévoles, tout en devant s'adapter à des réalités sociales de plus en plus complexes.

Cette politique s'inscrit dans une approche de développement durable, visant à répondre aux besoins actuels tout en préservant la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Par cette politique, la Ville de L'Île-Perrot réaffirme sa volonté de contribuer à une communauté inclusive, dynamique et solidaire, en mettant en place des actions concrètes adaptées aux réalités de son territoire.

DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le développement social se définit comme l'ensemble des actions visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, à réduire les inégalités sociales et à favoriser la participation, la solidarité et l'inclusion.

Tel que décrit par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, le développement social vise à soutenir l'essor des communautés, renforcer les liens sociaux et agir sur les déterminants sociaux afin de favoriser le bien-être de la population.

Il repose sur une approche collaborative impliquant :

- Citoyennes et citoyens;
- la Ville;
- les organismes communautaires;
- les institutions publiques;
- les entreprises et partenaires.

En travaillant ensemble, ces acteurs contribuent à bâtir une communauté où chacun peut s'épanouir et participer activement à la vie collective.

LA PERSONNE CITOYENNE

La Ville de L'Île-Perrot reconnaît la personne citoyenne comme étant au cœur du développement social.

La personne citoyenne réside sur le territoire et contribue activement par son engagement, son travail ou sa participation à la vie communautaire.

Chaque personne possède une expérience de vie singulière et prend part, par son unicité, à enrichir l'identité collective de la Ville. La Ville reconnaît l'importance de favoriser la participation des citoyens dans les décisions et les orientations qui touchent leur milieu de vie.



VALEURS DE LA POLITIQUE

La Politique de développement social repose sur des valeurs fondamentales qui orientent l'ensemble des actions municipales.

Inclusion sociale

Favoriser une communauté où chaque personne est accueillie, reconnue et valorisée, peu importe sa situation. L'inclusion vise à permettre à tous de participer pleinement à la vie sociale, économique et culturelle.

Respect

Reconnaître la dignité de chaque individu, encourager des relations harmonieuses et valoriser la diversité des réalités et des parcours de vie.

Équité

Réduire les inégalités sociales en tenant compte des besoins spécifiques des personnes et des groupes, afin d'offrir des conditions favorables à l'épanouissement de tous.

Collaboration

Encourager la concertation entre les acteurs du milieu afin de maximiser l'impact des actions et de favoriser une approche collective des enjeux sociaux.

Créativité et innovation

Développer des solutions novatrices et adaptées aux réalités évolutives de la population, en faisant preuve d'ouverture et de flexibilité.

RÔLE DE LA VILLE

Bien que plusieurs enjeux sociaux relèvent de compétences partagées, la Ville joue un rôle central en tant que milieu de vie de proximité.



La Ville agit notamment comme :

- facilitateur de partenariats;
- acteur de concertation;
- promoteur de l'inclusion;
- soutien aux initiatives du milieu.

Elle intervient par :

- ses politiques et règlements;
- ses infrastructures et services;
- son soutien aux organismes;
- ses actions de mobilisation et de sensibilisation.

DÉMARCHE D'ÉLABORATION

La politique repose sur une démarche participative et structurée qui a inclus les étapes suivantes :

- l'analyse des données en provenance des rapports annuels des organismes partenaires et de Statistique Canada;
- la révision des politiques existantes;
- le regroupement des actions municipales;
- la tenue de trois groupes de discussion, dont la rencontre du conseil municipal, et deux en compagnie d'organismes et de partenaires les 19 et 26 février 2026. 32 intervenants ont participé aux discussions;
- la tenue d'une consultation publique le **9 mars** réunissant **20 participants**.

Cette politique découle de :

- la Politique familiale et MADA;
- le Plan d'accessibilité universelle;
- le Plan de mobilité active.

COMITÉ CONSULTATIF

La Ville de L'Île-Perrot s'appuie sur la Table milieu de vie et développement social, un comité consultatif qui joue un rôle clé dans l'élaboration, le suivi et l'évolution des actions en développement social.

Ce comité est composé de deux élus municipaux, de deux représentants des familles, de deux représentants des aînés ainsi que de représentants d'organismes du milieu. Il permet d'assurer une représentation diversifiée des réalités du territoire et de favoriser une approche concertée.

La Table se réunit de quatre à cinq fois par année afin de partager les enjeux, formuler des recommandations et contribuer activement à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Ses principaux mandats sont :

- d'assurer le suivi de la politique;
- de proposer des recommandations;
- de concerter;
- de veiller aux enjeux.

PORTRAIT DU TERRITOIRE

Profil sociodémographique

La Ville de L'Île-Perrot comptait 11 638 résidents en 2021, selon le recensement de Statistique Canada, en croissance de 8,2 % depuis 2016. Le plus récent décret de population du gouvernement du Québec, valide pour 2026, établit désormais la population à 11 924 habitants, confirmant une croissance continue du territoire.

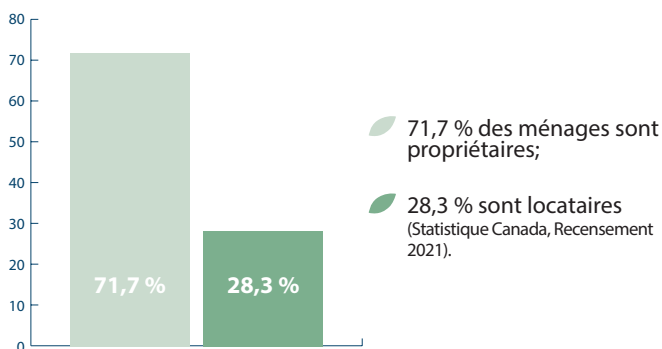
Cette croissance témoigne de l'attractivité du territoire, notamment en raison de sa proximité avec la région métropolitaine de Montréal et de son cadre de vie.



La population se caractérise par :

- une majorité de personnes en âge actif (64,6 % entre 15 et 64 ans) (Statistique Canada, Recensement 2021);
- une augmentation marquée des personnes âgées de 65 ans et plus (+50,3 %) (Statistique Canada, Recensement 2021);
- un âge médian de 44,4 ans (Statistique Canada / données municipales 2022).

La composition des ménages reflète également une réalité résidentielle stable :



Le revenu médian annuel après impôts s'élève à environ **37 200 \$**, ce qui met en lumière la présence de réalités économiques variées au sein de la population (Statistique Canada, Recensement 2021).

Immigration et diversité culturelle

La Ville de L'Île-Perrot connaît une diversification progressive de sa population. Selon le Recensement de 2021 de Statistique Canada, environ 18 % de la population est immigrante, ce qui témoigne d'une diversité culturelle croissante sur le territoire.

Sur le plan linguistique, la langue maternelle de 52,5 % de la population est le français, et celle de 24,8 % des citoyens est l'anglais. D'autres langues maternelles sont également recensées au sein de la communauté, illustrant une réalité linguistique variée. (Statistique Canada, Recensement 2021)

52,5 %

Français

24,8 %

Anglais

Cette diversité contribue à enrichir la communauté, mais soulève également certains défis, notamment en matière d'intégration des nouveaux arrivants, d'accès à l'information municipale, de francisation et de communication interculturelle.

La Ville se positionne donc comme un acteur clé dans la création d'un milieu inclusif favorisant le vivre-ensemble.

Conditions de vie et vulnérabilité

Bien que la Ville présente un profil globalement favorable, certaines réalités sociales méritent une attention particulière. L'analyse des indices de défavorisation réalisée par la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans sa Politique de développement social durable (2019) met en évidence des disparités entre les communautés locales, révélant la présence de poches de vulnérabilité sur le territoire (MRC de Vaudreuil-Soulanges, 2019, p. 18-19).

Ces indices, basés notamment sur des facteurs liés au revenu, à l'emploi, à la scolarité et à la composition des ménages, démontrent que certaines populations peuvent être plus à risque de vivre des situations de précarité, d'isolement ou d'exclusion sociale.

Ces constats soulignent l'importance de mettre en place des actions ciblées et adaptées afin de répondre aux besoins spécifiques des différents groupes de la population.

Itinérance et précarité résidentielle

L'itinérance à L'Île-Perrot est une réalité de plus en plus observable, souvent sous forme d'itinérance dite « cachée » :

- hébergement temporaire chez des proches;
- logement instable;
- surpeuplement;
- situations de transition liées à des événements (ex. séparation, perte d'emploi).

À l'échelle régionale, les tendances observées démontrent une augmentation de l'itinérance ainsi qu'une présence croissante du phénomène en milieux périurbains. À titre indicatif, le nombre de personnes en situation d'itinérance hébergées au Québec a augmenté d'environ 15 % entre 2022 et 2024, témoignant d'une pression accrue sur les ressources, y compris en dehors des grands centres urbains (Gouvernement du Québec, 2025).

Ces situations sont étroitement liées à plusieurs facteurs, notamment :

- l'accès au logement;
- la précarité économique;
- les enjeux de santé mentale;
- la violence conjugale.

Personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap représentent une part importante de la population. Selon les données provinciales, 21 % des Québécois âgés de 15 ans et plus vivent avec une incapacité. Celles-ci peuvent être de nature physique, sensorielle, cognitive ou encore liées à la santé mentale, et peuvent entraîner des obstacles dans l'accès aux services, aux infrastructures et à la participation à la vie collective.

En outre, plus de la moitié des personnes en situation de handicap rapportent rencontrer des obstacles d'accessibilité dans les lieux publics, qu'ils soient physiques, organisationnels ou liés à l'information (Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022). Ces constats mettent en lumière l'importance de l'accessibilité universelle, de l'adaptation des infrastructures et d'un accès équitable aux services pour l'ensemble de la population.

Sécurité alimentaire et précarité

Certaines réalités locales témoignent d'une pression croissante sur les conditions de vie de la population. À l'échelle du Québec, environ 16 % des personnes vivent une situation d'insécurité alimentaire, une proportion en hausse au cours des dernières années (INSPQ / Statistique Canada).

Dans ce contexte, le territoire n'échappe pas à ces tendances. Une augmentation des besoins en aide alimentaire est observée, notamment chez certains ménages à faible revenu et chez des travailleurs qui, malgré un emploi, peinent à subvenir à leurs besoins. Ces besoins se manifestent de façon constante tout au long de l'année, et non uniquement lors de périodes ponctuelles.

Ces enjeux sont liés à plusieurs facteurs, dont le coût du logement, l'inflation et la capacité d'accès aux ressources. Celles-ci incluent notamment les organismes communautaires en sécurité alimentaire, les initiatives locales d'entraide, les programmes d'aide financière ainsi que certaines alternatives économiques, comme les commerces à prix réduits.

Sur le territoire et dans la région, ces ressources prennent notamment la forme de banques alimentaires, de cuisines collectives, d'organismes communautaires ainsi que d'initiatives locales facilitant l'accès à des denrées à moindre coût.

Caractéristiques territoriales et mobilité

Le territoire de L'Île-Perrot présente des caractéristiques structurelles qui influencent directement les dynamiques de développement social.

Accessibilité du territoire

- Ville insulaire de 5,5 km²
- Accès limité par deux axes principaux (ponts)
- Forte dépendance aux infrastructures régionales

5,5 KM²

Mobilité

- 89,6 % des déplacements domicile-travail se font en voiture.
- On note une faible utilisation du transport actif (4 %).
- Le transport collectif est concentré sur certains parcours, jugés limités et peu optimaux par les citoyens consultés.



Ces éléments entraînent un obstacle à l'accès aux services pour certains groupes, en plus d'accentuer l'isolement chez les aînés, les jeunes, et les personnes vulnérables.

Accès aux services et équipements

La Ville offre plusieurs infrastructures importantes, dont la majorité sont gratuites pour la population.

- Centre communautaire Paul-Émile-Lépine
- Bibliothèque Guy-Godin
- Complexe aquatique
- Espaces publics et parcs

Toutefois :

- les services sont concentrés géographiquement;
- l'accessibilité varie selon les secteurs;
- certaines infrastructures présentent des limites d'accessibilité.

Lecture globale du territoire

Le portrait du territoire met en évidence une communauté en croissance, malgré un rythme plus modéré que certaines municipalités environnantes. De plus, la population de L'Île-Perrot est diversifiée sur le plan sociodémographique et culturel.

Le territoire présente un potentiel de développement davantage axé sur la consolidation du milieu de vie, l'optimisation des espaces existants et l'amélioration de la qualité de vie, mais est confronté à des défis structurants :

- accessibilité aux services;
- mobilité;
- intégration sociale;
- logement et précarité;
- vieillissement de la population.

Ces éléments justifient la mise en place d'une politique de développement social structurée, cohérente et adaptée aux réalités locales.

ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les consultations publiques, les groupes de discussion ainsi que les échanges avec les acteurs du milieu ont permis de mettre en lumière plusieurs enjeux qui influencent directement la qualité de vie des citoyens de L'Île-Perrot.

Ces éléments reflètent les préoccupations exprimées par la population et les organismes, et viennent compléter le portrait du territoire présenté précédemment.

Les enjeux identifiés sont interreliés et nécessitent une approche globale, concertée et adaptée aux réalités locales.

Logement, itinérance et cohabitation sociale

L'accès au logement constitue un enjeu central pour la population. Dans un contexte de hausse des coûts de l'habitation, combinée à une offre limitée de logements abordables — soit des logements dont les coûts n'excèdent pas **30 % du revenu des ménages** — une pression importante s'exerce sur plusieurs ménages.

Cette réalité contribue à des situations de précarité résidentielle et a été identifiée lors des consultations comme un facteur pouvant mener à des situations d'itinérance, notamment sous forme « cachée », soit par l'hébergement temporaire chez des proches ou des conditions de logement instables.

Par ailleurs, certaines situations peuvent entraîner des enjeux de cohabitation sociale, particulièrement dans les espaces publics ou à proximité de certaines infrastructures. Bien que la population démontre généralement une ouverture à l'égard des personnes en situation de vulnérabilité, ces réalités nécessitent un encadrement et des actions adaptées.

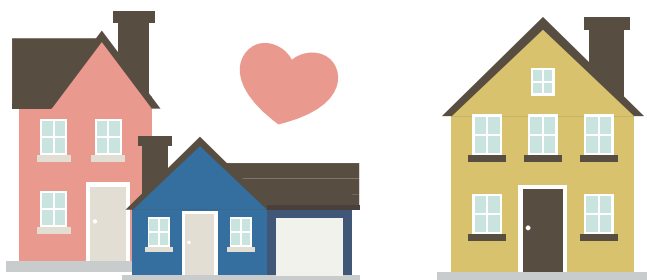
Sécurité alimentaire et précarité économique

Certaines personnes et familles vivent des situations de précarité financière qui ont un impact direct sur leur sécurité alimentaire.

Les consultations ont permis d'identifier :

- une augmentation des besoins en aide alimentaire;
- la présence de travailleurs à faible revenu nécessitant du soutien ponctuel;
- des besoins constants tout au long de l'année.

Ces enjeux sont accentués par le coût de la vie et le prix du logement, réduisant la capacité de certains ménages à répondre à leurs besoins essentiels.



Vieillesse de la population et isolement

Le vieillissement de la population représente une transformation importante du territoire. Bien que cette réalité soit porteuse d'opportunités, elle entraîne également certains défis, dont :

- l'isolement social de certaines personnes âgées;
- des difficultés de mobilité;
- un accès limité aux services;
- un besoin d'information adaptée.

L'organisation du territoire, la dépendance à l'automobile et l'éloignement de certains services peuvent accentuer ces situations, particulièrement pour les personnes vivant seules ou en perte d'autonomie.

Diversité culturelle et intégration

La croissance de la population issue de l'immigration contribue à enrichir le tissu social de la Ville. Toutefois, cette diversité s'accompagne de certains défis, notamment en matière de barrières linguistiques, de francisation, d'accès à l'information et d'intégration sociale et communautaire.

L'accès à l'information municipale peut notamment être limité par la langue, les canaux de diffusion utilisés ou la méconnaissance du fonctionnement des services municipaux. Cela peut concerner, entre autres, l'accès à l'information sur les services offerts, les inscriptions aux activités de loisirs, les programmes disponibles, les mesures d'urgence ou les consultations publiques.

Ces enjeux peuvent nuire à la pleine participation des nouveaux arrivants et nécessitent la mise en place d'actions favorisant l'inclusion et le vivre-ensemble.

Accès aux services et communication

Bien que plusieurs ressources et services soient disponibles sur le territoire, leur accessibilité demeure inégale.

Les consultations ont mis en lumière :

- une méconnaissance des ressources existantes;
- des difficultés d'accès à l'information;
- des communications parfois peu adaptées à certains publics, notamment les nouveaux arrivants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, ainsi que les citoyens moins familiers avec les outils numériques.

L'accès aux services est également influencé par :

- la mobilité;
- la localisation des infrastructures;
- les capacités physiques ou économiques des citoyens.

Une meilleure diffusion de l'information et une adaptation des communications sont nécessaires pour améliorer l'accès équitable aux services.

Mobilité et accessibilité du territoire

La configuration insulaire de L'Île-Perrot et sa forte dépendance à l'automobile constituent des facteurs déterminants.

Avec près de **90 % des déplacements effectués en voiture**, certaines populations peuvent être désavantagées, notamment :

- les personnes âgées;
- les jeunes;
- les personnes à mobilité réduite;
- les personnes à faible revenu.

Le transport collectif et actif étant moins développé, l'accès aux services, à l'emploi et aux activités peut être limité, contribuant à l'isolement et à l'exclusion sociale.

Gouvernance et concertation

Les acteurs du milieu reconnaissent l'importance de travailler ensemble pour répondre efficacement aux enjeux sociaux.

Toutefois, certains défis subsistent :

- ressources limitées;
- coordination variable entre les organismes;
- manque de mécanismes formels de concertation.

À cela s'ajoute la nécessité de renforcer la collaboration à l'échelle intermunicipale, alors que certaines réalités administratives ou territoriales peuvent complexifier l'accès à certains services et la mise en place d'initiatives concertées.

Le renforcement des liens entre la Ville, les partenaires, les organismes et les instances régionales apparaît essentiel afin de maximiser l'impact des actions et d'assurer une réponse cohérente aux besoins de la population.

Bénévolat et engagement citoyen

Le dynamisme communautaire repose en grande partie sur l'engagement des citoyens. Or, plusieurs organisations font face à des défis liés au recrutement, à la rétention et la mobilisation de bénévoles.

Cette situation limite la capacité de déployer certaines initiatives et souligne l'importance de soutenir et valoriser l'engagement citoyen.



ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE

Afin de répondre aux enjeux identifiés et d'assurer une amélioration durable des conditions de vie de la population, la Ville de L'Île-Perrot s'appuie sur cinq grandes orientations structurantes.

Ces orientations guident l'ensemble des actions municipales et favorisent une approche intégrée du développement social.

Orientation 1

Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités

La Ville entend mettre en place des conditions favorables à l'inclusion de toutes les personnes, en portant une attention particulière aux groupes en situation de vulnérabilité.

Cette orientation vise notamment à :

- favoriser l'accès équitable aux services;
- tenter de réduire les écarts socioéconomiques en concertation avec les organismes du milieu;
- promouvoir l'accessibilité universelle.

Elle repose sur une approche humaine et inclusive, où chaque personne est reconnue et soutenue dans ses besoins.



Orientation 2

Renforcer la cohésion sociale et la participation citoyenne

La cohésion sociale constitue un levier essentiel pour le développement d'une communauté forte et solidaire.

La Ville souhaite :

- encourager la participation citoyenne;
- favoriser le vivre-ensemble;
- valoriser la diversité culturelle et intergénérationnelle;
- soutenir l'engagement communautaire et bénévole.



Orientation 3

Améliorer l'accès aux services et aux ressources du milieu

L'accessibilité aux services constitue un facteur déterminant de la qualité de vie.

La Ville met en place des actions visant à :

- faciliter l'accès à l'information municipale;
- améliorer la diffusion et la compréhension des ressources existantes;
- adapter ses communications afin de les rendre claires, accessibles et compréhensibles pour l'ensemble de la population;
- améliorer les conditions d'accès aux services, notamment en tenant compte des enjeux de déplacement sur le territoire.

Cette orientation vise à réduire les barrières physiques, sociales et informationnelles.



Orientation 4

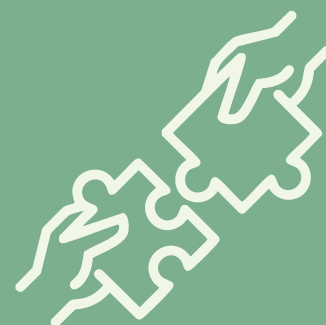
Soutenir la concertation et les partenariats

Le développement social repose sur une action collective.

La Ville souhaite :

- renforcer la collaboration avec les organismes et les municipalités avoisinantes;
- structurer les mécanismes de concertation;
- favoriser le travail intersectoriel;
- soutenir les initiatives du milieu.

Cette orientation vise à maximiser l'impact des actions en misant sur une approche concertée.



Orientation 5

Promouvoir un milieu de vie favorable à la santé, au bien-être et à la qualité de vie

La Ville reconnaît l'importance d'un environnement de vie sain et accessible.

Elle a pour objectif de mettre en place des conditions favorables à :

- adopter de saines habitudes de vie et favoriser l'activité physique régulière;
- développer des milieux de vie accessibles, inclusifs et favorables à la qualité de vie;
- soutenir la sécurité alimentaire;
- améliorer les environnements physiques et sociaux.

Cette orientation vise à agir sur les déterminants sociaux de la santé.



AXES STRATÉGIQUES

Le plan d'action en développement social s'articule autour de 11 axes stratégiques complémentaires. Ces axes permettent de structurer les interventions municipales et d'assurer une cohérence entre les différentes politiques.

Axe 1

Participation citoyenne et développement des communautés

Cet axe vise à renforcer l'engagement des citoyens dans la vie municipale et communautaire.

Il s'agit de :

- favoriser la participation aux consultations;
- développer des outils d'implication citoyenne;
- soutenir les initiatives locales;
- encourager le sentiment d'appartenance.

La participation citoyenne est essentielle pour construire des actions adaptées aux réalités du territoire.

Axe 2

Vivre-ensemble, cohésion sociale et inclusion

Cet axe met l'accent sur le développement d'une communauté inclusive et harmonieuse.

Il vise à :

- promouvoir la diversité culturelle;
- réduire les barrières linguistiques en favorisant une communication claire et accessible en français, conformément à la Charte de la langue française et à la Politique linguistique de l'État, tout en facilitant la compréhension de l'information pour l'ensemble de la population;
- favoriser la cohabitation sociale;
- améliorer le sentiment de sécurité.

Il contribue à créer un environnement respectueux et inclusif pour tous.

Axe 3

Itinérance, précarité résidentielle et stabilité des parcours

Cet axe vise à mieux comprendre et agir sur les réalités liées à l'itinérance et à la précarité.

Il s'agit de :

- améliorer la coordination avec les partenaires;
- développer des solutions adaptées.

L'objectif est de favoriser la stabilité résidentielle et l'accompagnement des personnes vulnérables.

Axe 4

Conditions de vie, sécurité économique et lutte à la pauvreté

Cet axe vise à améliorer les conditions économiques des citoyens.

Il inclut :

- le soutien aux personnes en situation de précarité, dans la mesure où les dispositions habilitantes dans les lois municipales les permettent;
- la réduction des inégalités.

À ce jour, peu de projets de logements abordables sont documentés spécifiquement sur le territoire de la ville de L'Île-Perrot. Toutefois, à l'échelle de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, plusieurs initiatives ont été mises en place afin de répondre aux besoins croissants en matière d'habitation, notamment par l'entremise d'organismes tels que Toit d'Abord Habitations abordables Vaudreuil-Soulanges et l'Office régional d'habitation de Vaudreuil-Soulanges.

Malgré ces efforts, la région accuse un retard important en matière de logements sociaux et abordables, estimé à plus de 1 700 unités selon une étude de la CDC Vaudreuil-Soulanges, ce qui illustre l'ampleur des besoins et renforce la nécessité de poursuivre les actions en ce sens.

Il contribue à renforcer la sécurité économique des ménages.

Axe 5

Logement, mixité sociale et milieux résidentiels

Cet axe vise à favoriser un accès équitable à des milieux de vie adaptés et inclusifs.

Il comprend :

- la révision de la réglementation en faveur du développement de logements abordables;
- la mixité sociale;
- l'amélioration des milieux résidentiels, incluant la qualité des quartiers, l'accès aux espaces publics et les conditions de vie des citoyens.

Le logement constitue un pilier du développement social.

Axe 6

Santé globale, bien-être et prévention

Cet axe vise à promouvoir la santé et le bien-être de la population.

Il inclut :

- la promotion des saines habitudes de vie;
- le développement de la mobilité active;
- la prévention des problématiques sociales;
- l'accès à des environnements favorables;
- la prise en compte des enjeux liés à la santé mentale et aux conditions de vie pouvant affecter la salubrité et le bien-être des citoyens.

Il s'inscrit dans une approche globale de santé publique.

Axe 7

Réussite éducative, enfance, jeunesse et familles

Cet axe vise à soutenir le développement des jeunes et des familles.

Il comprend :

- des initiatives pour la réussite éducative;
- le développement d'activités jeunesse;
- le soutien aux familles via les organismes;
- la prévention auprès des jeunes.

Il contribue à bâtir une communauté dynamique et durable.

Axe 8

Sécurité alimentaire et autonomie alimentaire

Cet axe vise à améliorer l'accès à une alimentation saine et suffisante.

Il inclut :

- le soutien aux initiatives alimentaires via les organismes du milieu;
- la sensibilisation aux ressources disponibles;
- la promotion de l'autonomie alimentaire;
- la valorisation des initiatives locales.

Il répond à des besoins essentiels de la population.

Axe 9

Mobilité, accessibilité et accès aux services

Cet axe vise à améliorer les déplacements et l'accès aux ressources.

Il comprend :

- l'amélioration des solutions de transport via les organismes du milieu;
- l'amélioration de l'accessibilité universelle;
- l'accès aux services communautaires;
- la réduction des barrières de mobilité.

Il favorise l'inclusion sociale par l'accessibilité.

Axe 10

Aménagement du territoire et milieux de vie complets

Cet axe vise à développer des environnements favorables à la qualité de vie.

Il inclut :

- l'aménagement d'espaces publics inclusifs;
- la bonification du mobilier urbain;
- la création d'espaces sécuritaires;
- l'adaptation aux besoins d'une population vieillissante.

Il contribue à créer des milieux de vie attrayants et accessibles.

Axe 11

Gouvernance, concertation et soutien au milieu communautaire

Cet axe vise à renforcer la coordination et la collaboration.

Il comprend :

- la mise en place de mécanismes de concertation;
- le soutien aux organismes;
- le développement de partenariats;
- la valorisation du bénévolat.

Il assure une action cohérente et efficace sur le territoire.

Plan d'action

Le plan d'action constitue le principal outil de mise en œuvre de la Politique de développement social de la Ville de L'Île-Perrot.

Il regroupe l'ensemble des actions municipales existantes et à développer, en cohérence avec les orientations et les axes stratégiques identifiés. Il permet d'assurer une intervention structurée, concertée et adaptée aux réalités du territoire.

Horizon et portée

Le plan d'action s'inscrit dans un horizon de trois ans, soit de 2026 à 2029.

Cet horizon permet :

- une planification réaliste des interventions;
- une mise en œuvre progressive des actions;
- une capacité d'ajustement en fonction de l'évolution des besoins.

Le plan d'action pourra être révisé périodiquement afin de demeurer en adéquation avec les réalités sociales et les priorités du milieu.

Approche

Le plan d'action repose sur une approche intégrée qui :

- regroupe les actions issues de plusieurs politiques municipales;
- favorise la cohérence entre les interventions;
- maximise l'utilisation des ressources existantes;
- encourage la collaboration entre les partenaires.

Les actions présentées proviennent notamment :

- de la Planification stratégique;
- du Plan d'action en accessibilité universelle;
- de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA);
- de la Politique culturelle;
- du Plan de mobilité active.

Chaque action conserve sa provenance afin d'assurer une traçabilité administrative et de faciliter le suivi.

Structure du plan d'action

Le plan d'action est structuré autour des 11 axes stratégiques, permettant d'organiser les interventions de manière cohérente et complémentaire.





Axe 1

Participation citoyenne et développement des communautés

Cet axe vise à renforcer l'engagement des citoyens et à favoriser le développement des communautés locales.

Actions :

- intégration d'un point à l'ordre du jour concernant l'accessibilité lors des comités consultatifs;
- bonification de l'aspect intergénérationnel des différents comités consultatifs;
- processus de concertation pour les projets de mobilité active;
- bonification des communications municipales afin d'informer, mobiliser et favoriser la participation citoyenne;
- mise en place d'initiatives d'accueil pour les nouveaux résidents (outils d'information, événements, intégration);
- développement d'initiatives de prêt de matériel.

Axe 2

Vivre-ensemble, cohésion sociale et inclusion

Cet axe vise à favoriser un climat social harmonieux et inclusif.

Actions :

- valorisation de la diversité culturelle et inclusion dans l'offre culturelle;
- réduction des barrières linguistiques (pictogrammes, outils adaptés);
- campagnes de sensibilisation à l'accessibilité universelle;
- sensibilisation au partage sécuritaire de la route;
- développement d'un projet pilote de commerces-secours pour les victimes de violence conjugale;
- amélioration du sentiment de sécurité dans les espaces publics et les stationnements commerciaux;
- mise en place de formations pour le personnel municipal (diversité, itinérance, inclusion);
- création d'initiatives favorisant la cohabitation harmonieuse.

Axe 3

Itinérance, précarité résidentielle et stabilité des parcours

Cet axe vise à répondre aux enjeux liés à l'itinérance et à la vulnérabilité résidentielle.

Actions :

- promotion des services de soutien à domicile;
- promotion des lignes d'aide (811, 211);
- révision des protocoles d'urgence pour inclure les personnes vulnérables;
- amélioration de la communication sur les ressources disponibles pour les personnes en situation d'itinérance;
- soutien et collaboration avec les organismes spécialisés;
- participation aux instances régionales en itinérance;
- développement d'outils pour promouvoir la cohabitation.

Axe 4

Conditions de vie, sécurité économique et lutte à la pauvreté

Actions :

- évaluation de la possibilité d'inclure des logements abordables dans les nouveaux projets;
- promotion des logements bigénérationnels;
- développement d'un argumentaire municipal pour promouvoir le logement social et les logements abordables auprès des décideurs.

Axe 5

Logement, mixité sociale et milieux résidentiels

Cet axe vise à répondre aux enjeux liés à l'itinérance et à la vulnérabilité résidentielle.

Actions :

- amélioration des stationnements accessibles;
- accessibilité des infrastructures municipales;
- recours aux leviers réglementaires pour favoriser la mixité.
- révision de la réglementation en faveur du développement de logements abordables

Axe 6

Santé globale, bien-être et prévention

Actions :

- promotion des saines habitudes de vie;
- développement de la mobilité active;
- initiatives visant le bien-être et la sécurité;
- ouverture des infrastructures en période de chaleur ou de froid.

Axe 7

Réussite éducative, enfance, jeunesse et familles

Actions :

- sécurisation des zones scolaires;
- développement d'activités jeunesse;
- développement d'activités familiales;
- maintien des initiatives de prévention jeunesse.

Axe 8

Sécurité alimentaire et autonomie alimentaire

Actions :

- maintien d'activités en agriculture urbaine;
- encadrement des initiatives citoyennes;
- reconduction d'initiatives de solidarité (ex. Guignolée);
- sensibilisation aux ressources alimentaires;
- promotion du bénévolat et des dons.

Axe 9

Mobilité, accessibilité et accès aux services

Actions :

- développement du réseau cyclable;
- amélioration des traverses piétonnes;
- optimisation du transport adapté;
- promotion de l'accessibilité universelle;
- amélioration de l'accès aux services;
- représentations pour améliorer le transport;
- diagnostics mobilité-services.

Axe 10

Aménagement du territoire et milieux de vie complets

Actions :

- aménagement d'aires de jeux inclusives;
- bonification du mobilier urbain;
- végétalisation et développement d'îlots de fraîcheur;
- aménagement d'espaces publics sécuritaires;
- adaptation des infrastructures au vieillissement de la population.

Axe 11

Gouvernance, concertation et soutien au milieu communautaire

Actions :

- collaboration avec les organismes;
- concertation dans les projets;
- promotion des ressources communautaires;
- mise en place de mécanismes de coordination;
- organisation de forums;
- développement d'outils communs;
- stratégies de recrutement de bénévoles.

La mise en œuvre du plan d'action repose sur :

- les services municipaux;
- les partenaires du milieu;
- le comité consultatif.

Un suivi régulier permettra :

- d'évaluer les résultats;
- d'ajuster les actions;
- d'assurer l'évolution du plan.

Dans une perspective d'amélioration continue, la Ville reconnaît que certains éléments devront être renforcés au cours de la mise en œuvre de la politique. Notons particulièrement le développement d'une approche plus structurée en matière d'itinérance, incluant une meilleure coordination avec les organismes communautaires et les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux. De même, les enjeux liés au vivre-ensemble et à la cohésion sociale nécessiteront la mise en place d'outils et de mécanismes permettant de mieux anticiper et gérer les réalités émergentes, notamment en contexte de diversité culturelle.

Par ailleurs, bien que plusieurs actions contribuent à améliorer les conditions de vie, la Ville souhaite renforcer son approche en matière de lutte à la pauvreté, notamment par le développement d'indicateurs permettant de suivre l'évolution des inégalités sociales sur son territoire.

Ces indicateurs seront principalement alimentés à partir de données existantes, notamment celles issues des organismes partenaires, des instances régionales ainsi que des sources gouvernementales reconnues (ex. Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec), dans le respect des compétences municipales.

L'amélioration de la connaissance des réalités locales, incluant la précarité résidentielle et l'itinérance dite « *cachée* », constitue également une priorité. À cet égard, la Ville privilégiera une approche basée sur des données agrégées et dénominalisées, permettant de documenter les tendances sans compromettre la confidentialité des renseignements personnels.

Dans cette optique, la Ville entend poursuivre ses efforts afin de structurer davantage ses interventions, notamment par la mise en place de mécanismes de concertation, l'arrimage avec les cadres gouvernementaux existants et le développement d'outils d'évaluation continue. Une mise à jour périodique du plan d'action permettra d'ajuster les priorités en fonction de l'évolution des besoins du milieu.



AXE 1

Participation citoyenne et développement des communautés

- Accessibilité universelle
- Plan de mobilité active
- Politique familiale et MADA
- Développement social
- Politique culturelle
- Planification stratégique

Objectif	Action	Provenance	Échéancier	Responsables	Indicateurs
Favoriser une participation citoyenne active, inclusive et représentative	Intégrer systématiquement un point à l'ordre du jour sur l'accessibilité et les enjeux sociaux lors des comités consultatifs	● Accessibilité universelle	2026	Direction générale et Tables consultatives	Nombre de comités intégrant le point
	Bonifier la composition des comités afin d'assurer une représentativité intergénérationnelle et diversifiée	● Politique familiale et MADA	2026-2027	Comité de direction	Diversité des participants
	Mettre en place un processus de concertation pour les projets de mobilité active ayant des impacts sur la population	● Plan de mobilité active	2026-2029	Services techniques et urbanisme	Nombre de démarches de concertation
	Bonifier les communications municipales afin d'informer, de mobiliser et de favoriser la participation citoyenne	● Développement social	2026-2029	Communications	Nombre de campagnes et taux de diffusion
	Mettre en place des initiatives d'accueil et d'intégration pour les nouveaux résidents	● Planification stratégique	2026-2028	Communications et loisirs	Nombre d'initiatives réalisées
	Développer des outils favorisant l'entraide citoyenne	● Développement social	2027-2029	Loisirs et communications	Taux d'utilisation des outils

AXE 2

Vivre-ensemble, cohésion sociale et inclusion

- Accessibilité universelle
- Plan de mobilité active
- Politique familiale et MADA
- Développement social
- Politique culturelle
- Planification stratégique

Objectif	Action	Provenance	Échéancier	Responsables	Indicateurs
Favoriser un climat social inclusif, sécuritaire et harmonieux	Développer et promouvoir des initiatives valorisant la diversité culturelle dans les activités municipales	● Politique culturelle	2026-2029	Loisirs	Nombre d'activités
	Mettre en place des outils pour réduire les barrières linguistiques	● Politique familiale et MADA	2026-2028	Communications	Nombre d'outils adaptés
	Déployer des campagnes de sensibilisation à l'accessibilité universelle	● Accessibilité universelle	2026-2029	Communications et RH	Nombre de campagnes
	Sensibiliser les citoyens au partage sécuritaire de la route et à la cohabitation des usages	● Plan de mobilité active	2026-2029	Services techniques et communications	Nombre d'actions de sensibilisation
	Développer un projet pilote de type commerces-secours pour les victimes de violence conjugale	● Développement social	2027-2029	Urbanisme et loisirs	Nombre de commerces participants
	Améliorer le sentiment de sécurité dans les espaces publics et les stationnements commerciaux	● Développement social	2026-2029	Services techniques et urbanisme	Taux de satisfaction citoyenne
	Former le personnel municipal aux enjeux de diversité, d'itinérance et d'inclusion	● Développement social	2026-2029	RH et direction générale	Nombre de formations
	Mettre en place des initiatives favorisant la cohabitation harmonieuse intergénérationnelle et interculturelle	● Développement social	2027-2029	Loisirs et organismes partenaires	Nombre d'initiatives

AXE 3

Itinérance, précarité résidentielle et **stabilité des parcours**

- Accessibilité universelle
- Plan de mobilité active
- Politique familiale et MADA
- Développement social
- Politique culturelle
- Planification stratégique

Objectif	Action	Provenance	Échéancier	Responsables	Indicateurs
Mieux comprendre et répondre aux situations d'itinérance	Promouvoir les services d'aide (211, 811, ressources locales)	● Politique familiale et MADA	2026	Communications	Nombre diffusions
	Promouvoir les services de soutien à domicile	● Politique familiale et MADA	2026	Communications	Nombre diffusions
	Réviser les protocoles d'urgence pour inclure les personnes vulnérables	● Accessibilité universelle	2026–2027	Service sécurité incendie	Protocoles adaptés
	Améliorer la communication sur les ressources et les bonnes pratiques pour soutenir les personnes en situation d'itinérance	● Développement social	Continu	Communications	Nombre d'actions de communication
	Soutenir et collaborer avec les organismes spécialisés en itinérance (ex. : ententes, financement, concertation)	● Développement social	Continu	Loisirs	Nombre partenariats
	Se joindre aux instances régionales en itinérance	● Développement social	Continu	Loisirs	Nombre participations
	Développer des outils pour soutenir la cohabitation (ex. : guide pour commerçants)	● Développement social	2027–2029	Urbanisme et loisirs	Outils produits

AXE 4

Conditions de vie, sécurité économique et lutte à la pauvreté

- Accessibilité universelle
- Politique familiale et MADA
- Politique culturelle
- Plan de mobilité active
- Développement social
- Planification stratégique

Objectif	Action	Provenance	Échéancier	Responsables	Indicateurs
Réduire les inégalités et améliorer les conditions de vie	La révision de la réglementation de faveur du développement de logements abordables	● Politique familiale et MADA	2026–2029	Urbanisme	Nombre projets
	Favoriser les logements bigénérationnels	● Politique familiale et MADA	2026–2029	Urbanisme	Nombre unités
	Améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux	● Accessibilité universelle	Continu	Loisirs et services techniques	Nombre améliorations

AXE 5

Logement, mixité sociale et milieux résidentiels

Objectif	Action	Provenance	Échéancier	Responsables	Indicateurs
Favoriser un accès équitable au logement	Améliorer les stationnements accessibles	● Accessibilité universelle	2026–2028	Services techniques	Nombre améliorations
	Assurer l'accessibilité des infrastructures municipales	● Accessibilité universelle	Continu	Loisirs et services techniques	Nombre adaptations
	Avoir recours aux leviers réglementaires pour favoriser la mixité sociale	● Développement social	2026–2029	Urbanisme	Nombre mesures

AXE 6

Santé globale, bien-être et prévention

- Accessibilité universelle
- Plan de mobilité active
- Politique familiale et MADA
- Développement social
- Politique culturelle
- Planification stratégique

Objectif	Action	Provenance	Échéancier	Responsables	Indicateurs
Améliorer la santé et le bien-être global	Promouvoir les saines habitudes de vie	● Politique familiale et MADA	Continu	Loisirs	Nombre campagnes
	Développer la mobilité active	● Mobilité active	2026–2029	Services techniques	Km ajoutés
	Maintenir des initiatives d'agriculture urbaine	● Politique familiale et MADA	Continu	Loisirs et services techniques (environnement)	Nombre projets
	Mettre en place des initiatives visant à améliorer le sentiment de sécurité et le bien-être des citoyens	● Développement social	2026–2029	Service incendie	Taux satisfaction

AXE 7

Réussite éducative, enfance, jeunesse et familles

Objectif	Action	Provenance	Échéancier	Responsables	Indicateurs
Soutenir les jeunes et les familles	Sécuriser les zones scolaires	● Mobilité active	2026–2028	Services techniques	Nombre interventions
	Développer des activités jeunesse	● Politique familiale et MADA	Continu	Loisirs	Nombre participants
	Développer des activités familiales à la bibliothèque	● Politique culturelle	Continu	Loisirs	Nombre activités
	Maintenir et encadrer des initiatives de prévention jeunesse (ex. : travailleurs de rue)	● Développement social	2026–2029	Organismes partenaires	Nombre programmes

AXE 8

Sécurité alimentaire et autonomie alimentaire

- Accessibilité universelle
- Plan de mobilité active
- Politique familiale et MADA
- Développement social
- Politique culturelle
- Planification stratégique

Objectif	Action	Provenance	Échéancier	Responsables	Indicateurs
Améliorer l'accès à l'alimentation	Encadrer des initiatives citoyennes d'aide alimentaire et les orienter vers les ressources appropriées	● Développement social	2026–2029	Loisirs et organismes partenaires	Nombre campagnes
	Reconduire les initiatives de solidarité alimentaire (ex. : Guignolée)	● Développement social	2026–2029	Élus municipaux	Km ajoutés
	Sensibiliser et informer sur les ressources alimentaires	● Développement social	Continu	Communications et loisirs	Nombre projets
	Promouvoir les organismes pour encourager dons et bénévolat	● Développement social	Continu	Communications et loisirs	Taux satisfaction

AXE 10

Aménagement du territoire et milieux de vie complets

Objectif	Action	Provenance	Échéancier	Responsables	Indicateurs
Créer des milieux de vie inclusifs	Aménager des aires de jeux inclusives	● Politique familiale et MADA	2026–2029	Loisirs	Nombre installations
	Bonifier le mobilier urbain	● Politique familiale et MADA	2026–2029	Loisirs et services techniques	Nombre équipements
	Promouvoir la végétalisation et ajouter des îlots de fraîcheur	● Mobilité active	2026–2029	Urbanisme et services techniques	Nombre sites
	Aménager des espaces publics sécuritaires, inclusifs et favorisant la cohabitation	● Développement social	2026–2029	Loisirs et services techniques	Nombre aménagements
	Adapter les infrastructures aux réalités d'une population vieillissante	● Développement social	2026–2029	Loisirs, urbanisme et services techniques	Nombre adaptations

AXE 11

Gouvernance, concertation et soutien communautaire

- Accessibilité universelle
- Plan de mobilité active
- Politique familiale et MADA
- Développement social
- Politique culturelle
- Planification stratégique

Objectif	Action	Provenance	Échéancier	Responsables	Indicateurs
Renforcer la coordination du milieu	Collaborer avec les organismes reconnus	● Politique familiale et MADA	Continu	Loisirs	Nombre partenaires
	Favoriser la concertation dans les projets de mobilité active	● Mobilité active	Continu	Urbanisme	Nombre projets
	Promouvoir les ressources communautaires	● Politique familiale et MADA	2026–2029	Communications	Nombre campagnes
	Étudier la mise en place d'une patrouille communautaire ou d'une sécurité complémentaire	● Développement social	2028	Service incendie	Étude et ses résultats
	Mettre en place des mécanismes formels de coordination (tables, comités, protocoles)	● Développement social	2026	Loisirs et partenaires	Nombre rencontres
	Collaborer à des forums de concertation (municipalités–développement social)	● Développement social	2027–2029	Loisirs	Nombre événements
	Créer et partager des outils communs - Villes et organismes (plans d'action, calendriers, guides)	● Développement social	2027–2029	Loisirs et partenaires organismes	Nombre de participants - partages
	Développer des stratégies de recrutement et de valorisation des bénévoles	● Développement social	2027–2029	Loisirs et communications	Nombre bénévoles



110, boul. Perrot
L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1



514 453-1751



villedelileperrot

ile-perrot.qc.ca